

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

REMISE DU PRIX ARTISAN CRÉATEUR DE LUMIÈRE - SALON MAISON&OBJET PULSE

15 Septembre 2026

Deux talents distingués lors du salon Maison&Objet Pulse

Le 12 septembre 2026, à l'occasion du salon Maison&Objet Pulse, l'Union de l'Industrie du Luminaire et les Ateliers d'Art de France ont eu le plaisir d'organiser la 12^e édition du Prix « Artisan Créateur de Lumière ».

Organisé chaque année, ce prix a pour vocation de mettre en lumière l'excellence, la créativité et le savoir-faire des artisans créateurs de luminaires en France. Cette initiative conjointe encourage l'innovation dans le design de l'éclairage, tout en valorisant des exigences élevées en matière de qualité, de durabilité et de performance énergétique.

À l'issue des délibérations, le jury a distingué deux créateurs dont les œuvres se sont démarquées par leur singularité et leur exigence artisanale.



Crédit : Malgorzata Natanek



Charles Macaire - 3 cocons - 1er prix

Le luminaire 3 cocons est une pièce unique réalisée sur mesure. Une branche en lévitation qui porte le mystère de 3 cocons blancs lumineux.

Elle est faite de papier kraft froissé, compressé et encollé sur une âme métallique. Les cocons sont faits de papier sulfurisé. Des ampoules radio-commandées permettent un réglage à distance de la température de couleur et de l'intensité lumineuse.

Charles Macaire lance son activité de création de luminaires en 2004 autour de procédés de froissage de papier. En jouant avec les papiers, les densités de plis, la lumière, les teintes, Charles souhaite des œuvres tout aussi légères, oniriques et rêveuses que robustes et durables. Une partie de son activité est consacrée à des collections de luminaires et objets décoratifs. Une autre partie est dédiée à la réalisation d'objets et de décors d'exception.

<https://www.charlotetcie.fr/>



Crédit : Malgorzata Natanek



Jean-Baptiste Geny - Bûche n°27- 2d prix

Le luminaire n°27, de la collection « Bûches », est un travail de mise en lumière des formes organiques naturelles. Sans modifier celles-ci, Jean-Baptiste les souligne en les contrastant avec les lignes droites des raies de lumière artificielle.

Jean-Baptiste GENY est artisan ébéniste en Bretagne. Touche-à-tout chevronné, il puise sa créativité dans les formes de la nature et nourrit un intérêt certain pour les sciences. Depuis 2022, il dirige la société JB Ebeniste Codesigner.

<https://www.jb-ebeniste.com>



Crédit : Jean-Baptiste Geny

Un jury d'experts

Le jury 2026 réunissait cinq professionnels reconnus du secteur de la création et de l'éclairage :

- **Véronique Achard-Wabé**, Administratrice des Ateliers d'Art de France
- **Bernard Ong**, Directeur Technique de l'Union de l'Industrie du Luminaire
- **Stéphane Galerneau**, Président des Ateliers d'Art de France
- **Aude Grard**, Directrice de la rédaction, Prismes Éditions
- **Marie-Pierre Le Strat**, Vice-présidente de l'Union de l'Industrie du Luminaire

« Pour cette 12e édition, nous avons une nouvelle fois été frappés par la diversité des propositions, tant dans les usages (luminaire d'ambiance, fonctionnel, approche plus sculpturale...) que dans les matériaux, (du papier à la porcelaine, au textile et au bois). Les candidats sont curieux et de plus en plus informés sur les normes électriques, ce qui rend la sélection toujours plus intéressante et le choix particulièrement difficile, puisque nous avons une nouvelle fois longuement délibéré. »

Stéphane Galerneau

Un prix au service de la création et des savoir-faire

Le concours était ouvert aux exposants des Ateliers d'Art de France présents au salon Maison&Objet Pulse, chaque candidat étant invité à présenter un luminaire en état de fonctionnement.

La sélection des lauréats s'est appuyée sur une grille de notation sur 10 points, répartie selon deux critères : **l'originalité et l'esthétique (70 %)**, ainsi que la **conformité technique et l'économie d'énergie (30 %)**.

À travers le Prix « Artisan Créateur de Lumière », l'Union de l'Industrie du Luminaire et les Ateliers d'Art de France réaffirment leur engagement en faveur de la création, de l'excellence des savoir-faire artisanaux et de l'innovation, tout en valorisant une approche de l'éclairage attentive aux exigences techniques et aux enjeux contemporains.

À propos

L'Union de l'Industrie du Luminaire représente les acteurs français du luminaire et accompagne ses adhérents (luminaires décoratifs, fonctionnels et d'éclairage public) dans les évolutions réglementaires, normatives et environnementales du secteur. Il œuvre à la défense des intérêts de la filière, à la promotion des bonnes pratiques et au développement d'un marché du luminaire innovant, responsable et compétitif. À travers ses actions, ses formations, ses événements et ses travaux collectifs, l'Union de l'Industrie du Luminaire contribue à valoriser les savoir-faire et à préparer les entreprises aux enjeux de demain.

Ateliers d'Art de France est le syndicat professionnel représentatif des métiers d'art. Il fédère plus de 6 000 artisans d'art, artistes de la matière et manufactures d'art dont font aussi partie plus de 95 associations.

Le syndicat poursuit deux missions : représenter et défendre le secteur des métiers d'art et contribuer au développement économique des ateliers d'art.



Crédit : Malgorzata Natanek

Contact Presse

Zata Natanek - Responsable communication de l'Union de l'Industrie du Luminaire : zata.natanek@luminaire.org.

Contact Adhésion & événements

Jean-Marie Croué - délégué général de l'Union de l'Industrie du Luminaire : dg@luminaire.org.

